

Département de la Drôme
Mairie de Charpey
1, place de la Mairie
Tel : 04 75 59 80 55
mairie-de-charpey@orange.fr
www.charpey.fr



CHARPEY

AVRIL 2015

PETIT BULLETIN MUNICIPAL MENSUEL IMPRIME PAR NOS SOINS ET DISTRIBUE DE LA MAIN A LA MAIN

EDITO

Pâques dans quelques jours,
le printemps s'annonce,
les budgets sont votés,
les comptes entérinés,
de nouveaux travaux vont pouvoir commencer.
Voirie, peinture, toiture...
et puis prendre aussi le temps
pour mesurer le chemin parcouru
depuis un an et celui qu'il reste
à composer avec vous tous
autour des projets d'aménagement,
de la montée de la grande rue,
de l'école aux jeux d'enfants...
De belles balades à venir,
lors des prochains printemps,
pour que tous ensemble nous revisitions
notre village.



Joyeuses Pâques !

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Mardi – jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00
1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 10h00 à 12h00



DECHETTERIE :

Bois, déchets verts, métaux,
électroménager, meubles, pneus,
batteries, huiles, gravats,...

Lieu : Z.A. Gare de Marches

Horaires : lundi, mercredi et vendredi 13h30-17h30

samedi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30

Moins de déchets, plus de tri, relevons le défi !

CONSEILS MUNICIPAUX DU 10 MARS 2015

Présents : Mmes AGRAIN, DUPLAIN, MARTIN,
PALISSE, VEISSEIX, MM COMTE,
DOMINGUEZ, LANDOIS, LIGNIER, PHILIBERT,
PIN, TORTEL.

M. SERRET donne procuration à M. PHILIBERT

Excusés : Mmes CHABANEL, VERILLAUD

Secrétaire de séance : Séverine AGRAIN

DU 24 MARS 2015

Présents : Mmes AGRAIN, CHABANEL, MARTIN,
PALISSE, VEISSEIX, VERILLAUD, MM COMTE,
DOMINGUEZ, LANDOIS, LIGNIER, SERRET,
TORTEL.

M. PIN donne procuration à Melle AGRAIN

M. PHILIBERT donne procuration à M. COMTE

Excusés : Mme DUPLAIN,

Secrétaire de séance : Séverine AGRAIN

PERSONNEL COMMUNAL-FORMATION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne pouvoir à M. le Maire pour signer une convention avec le CNFPT afin de répondre aux besoins en formation des collectivités territoriales et de leurs agents. Convention pour une durée d'un an avec tacite reconduction sans excéder 3 années.

URBANISME

Droit de Prémption Urbain

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de prémption sur la parcelle N496, située au lotissement Bayard et, à 11 voix Pour et 1 abstention, sur la parcelle ZM263 située au lotissement Le Verger.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'exercer son droit de préemption sur la parcelle N7, située quartier La Fontaine.

Cette parcelle est contiguë à la parcelle N6, déjà acquise par la commune. Elle pourrait constituer une réserve foncière en vue de la mise en œuvre du projet urbain du quartier la Fontaine dont une sécurisation du carrefour.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur la parcelle N372, située 330, rue de la Voûte.

FINANCES

Approbation des comptes administratifs 2014 :

A l'unanimité, M. le Maire ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal a adopté les comptes administratifs 2014.

Principal Commune

Section Fonctionnement

Recettes :	659 048,98 €
Dépenses :	506 050,87 €
Excédent :	152 998,11 €

Section Investissement

Recettes :	258 152,96 €
Dépenses :	230 407,39 €
Report négatif résultat 2013:	181 499,55 €
Déficit :	153 753,98 €

Résultat net (fonct.+invest.) : - 755,87 €

Annexe Lotissement le Verger

Section Fonctionnement

Recettes :	898 136,44 €
Dépenses :	215 422,00 €
Excédent :	682 714,44 €

Section Investissement

Report positif résultat 2013 :	598 762,61 €
Dépenses :	653 762,61 €
Déficit :	55 000,00 €

Résultat net (fonct.+invest.) : 627 714,44 €

Résultat consolidé : 626 958,57 €

Affectation des résultats :

Compte Administratif 2014

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement principal de 152 998,11 € pour l'investissement 2015.

Dossier de demande de subvention pour la réfection de la toiture de l'église de St Didier

Prévisions de travaux : 5 543,21 € HT. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la dotation cantonale.

Taux d'imposition 2015

Le Conseil Municipal, après consultation de la commission finances, décide à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à l'année 2014. Ils restent donc fixés comme suit :

Taxe d'Habitation	10,05 %
Foncier Bâti	10,40 %
Foncier Non Bâti	41,60 %

Budget Primitif 2015 principal - Commune

Avec 13 voix Pour et 1 abstention (M. Landois), le Conseil Municipal approuve le budget primitif Principal 2015 qui se présente comme suit :

Section Fonctionnement :	832 667,00 €
Section Investissement :	452 987,00 €

Budget Primitif 2015 annexe – Lot. Le Verger

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le budget primitif Lotissement Le Verger 2015 qui se présente comme suit :

Section Fonctionnement :	775 714,44 €
Section Investissement :	68 000,00 €

T.A.P.

Le Conseil Municipal de Charpey doit rencontrer très prochainement le Conseil Municipal de St Vincent pour décider de la poursuite ou non de la gratuité des TAP.

Discussion sur une possible adhésion trimestrielle.

BOULANGERIE

Le différend entre DAH (Drôme Aménagement Habitat) et le boulanger relatif au montant du loyer du local de la boulangerie demeure inextricable, DAH restant sur ses positions et ne voulant accorder aucune baisse de prix malgré la présentation de plusieurs repreneurs potentiels.

Pour information, la moyenne des loyers pratiqués dans les communes alentours est de 500 €/ mois (contre 1550 €/mois pour le local de la boulangerie de Charpey).

La municipalité recevra les responsables de DAH, le Conseil Départemental de la Drôme et M. Audibert le vendredi 10 avril.

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA VEORE (SMBV)

La Compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations a été transférée à Valence Agglo, à la communauté de communes du Val de Drôme et à la communauté de communes de la Raye.

Le SMBV souhaite consulter les communes concernées.

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945 - 70 ANS PLUS TARD



Que nous reste-t-il ? des témoignages, des documents, des lectures
En partenariat avec la bibliothèque, une exposition **Aux bords du monde** vous sera proposée en mairie

les 8, 11 et 12 mai 2015 aux horaires d'ouverture de la mairie.

Face à l'univers concentrationnaire, la littérature issue des camps montre la profondeur et l'universalité de l'humanité.

L'espace des camps, le temps, le langage et la conscience....



Pour que cette exposition vive, nous vous proposons de déposer en mairie vos objets, calendriers, lettres... qui permettront à chacun de retracer le chemin et de donner une autre lecture au temps qui passe !

Merci à tous pour vos dépôts, j'assurerai une permanence en mairie samedi 2 mai de 10h à 12h et lundi 5 mai de 14h à 16h

Le retour se fera après le démontage à compter du lundi 18 mai.

La mairie sera fermée le week-end de l'Ascension.

Lydie VEISSEIX 1^o adjointe

ECOLES



INSCRIPTIONS ECOLE DE CHARPEY

Enfants nés en 2012 et nouveaux élèves jusqu'au CE1

Les inscriptions pour l'année scolaire 2015-2016 sont à effectuer d'abord à la mairie du domicile, avec le livret de famille et un justificatif de domicile.

Se présenter ensuite auprès de la directrice de l'école, Mme Allibert,

sur RDV au 04 75 59 88 50 et aux dates précisées ci-dessous, muni des documents suivants :

- Fiche d'inscription délivrée par la mairie de votre domicile
- Le livret de famille avec photocopie des pages concernant les parents et l'enfant
- Le carnet de santé avec photocopie des vaccins obligatoires (DT Polio) et recommandés (ROR)
- La fiche de radiation de la précédente école et le livret scolaire en cas de changement d'école.

Les inscriptions auront lieu aux dates et horaires suivants :

lundi 04 mai 2015,

lundi 11 mai 2015,

de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Une soirée d'accueil est organisée à l'école, lundi 27 avril à partir de 18h30 :

visite des locaux, quelques conseils pour préparer la rentrée en Petite Section de Maternelle, échanges à partir de vos questionnements.

PONT DE L'ASCENSION

Pour rattraper le vendredi 15 mai, la classe aura lieu le mercredi 29 avril de 13h30 à 16h30 et le mercredi 6 mai de 13h30 à 15h00.

BIBLIOTHEQUE



Nouvelle permanence le 1er et 3ème samedi de chaque mois de 10h00 à 11h30,
et toujours les mercredis et vendredis de 16h00 à 18h00.

« Il était une fois... », vendredi 17 avril à 19h30 : nous invitons les enfants et leurs parents à une soirée contes, dans les locaux de la bibliothèque. L'entrée est gratuite.

INFORMATIONS DIVERSES

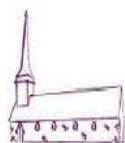


CLUB DE L'AMITIE

Nous vous présentons les prochaines activités du club. Dans un souci d'organisation, nous vous remercions de vous inscrire au plus tôt.

Réservation au 04.75.47.02.91 (présidente) ou 04.75.59.60.34 (trésorier),

- Repas choucroute à L'Escoffine à Peyrins le samedi 11 avril 2015,
- Repas de printemps le mardi 28 avril 2015 à St Donat à la « Table de Jean-Jacques »,
- Voyage de quatre jours dans le Cantal du 4 au 7 mai 2015,
- Spectacle le mercredi 13 mai 2015 au théâtre « Le Rhône » à Bourg les Valence à partir de 15 h ; thème : De l'Opérette au Music-Hall, l'après-guerre en chansons,
- Voyage d'un jour à Marseille (avec la visite du MUCEM) le jeudi 10 septembre 2015



ASSOCIATION SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

L'association vous informe que le « Service Ville d'Art et d'Histoire de Valence-Romans » organise une visite nocturne à l'église de St Didier de Charpey **le dimanche 19 juillet 2015** de 20h30 à 22h30.

Elle aura pour particularité, de mêler le discours historique et patrimonial d'un guide-conférencier avec l'intervention de musiciens-chanteurs spécialistes du Moyen Âge.

- 20h30 accueil du public à l'extérieur et visite sur le parvis,
- chants profanes en alternance avec le guide ; entrée dans l'église et visite commentée
- 2 ou 3 chants sacrés en alternance avec le guide

Merci de réserver votre soirée



DE FERME EN FERME

Les 25 et 26 avril 2015 : 2 jours pour découvrir notre terroir, le reste de l'année pour revenir !

MESSES D'AVRIL POUR LA PAROISSE ST PIERRE DES MONTS DU MATIN



dimanche 5 avril :	10h00 Chatuzange	10h00 Barbières
samedi 11 avril :	17h00 Besayes	
dimanche 12 avril :	10h00 Hostun	09h45 Beauregard
dimanche 19 avril :	10h00 Barbières	09h45 Hostun
dimanche 26 avril :	10h00 Bésayes	10h00 Eymeux



proposé, par l'intermédiaire de son service Enfance-Jeunesse, des animations et activités de loisirs pendant les vacances scolaires pour les enfants de 6 à 17 ans. Livret des activités disponible en mairie et sur www.valenceromansagglo.fr.



Les équipes Petite enfance se regroupent rue Paul Louis Héroult à Romans sur Isère et les équipes Enfance et jeunesse se rassemblent au 70 rue André-Marie Ampère, route du barrage de Pizançon à Chatuzange le goubet. Un numéro unique : 04 75 71 66 23.



TREMPLIN JEUNES TALENTS

Organisation d'une soirée du Tremplin Jeune Talents (15 à 25 ans pratiquant une discipline du spectacle vivant : musicien, danseur, comédien, magicien, circassien, humoriste,...) le **samedi 10 octobre 2015** à Etoile-sur-Rhône. Inscriptions jusqu'au 9 juillet 2015.

Renseignements et inscriptions : 04 75 55 80 70 ou www.famillesrurales26.org



CREATION D'ACTIVITE

Bienvenue à l'entreprise « G@tél secrétariat » qui vient de se créer à Charpey.

Gestion, saisie pré-comptable, accueil téléphonique, secrétariat administratif, etc...

G@tél secrétariat-560, route d'Alixan-26300 CHARPEY - Tél : 04.75.80.50.50 -contact@gats.fr